

OPINIONS

L'éditorial

Une éolienne n'est pas un projet comme un autre

Erwan Le Bec

Rédaction Vaud et Régions

Eldorado du vent, le canton de Vaud n'a pas été épargné par ces contrats confidentiels liant, comme ailleurs en Suisse romande, des Communes avec des promoteurs éoliens. Si la plupart des clauses sont banales, d'autres le sont moins, notamment celles qui engagent une Municipalité de campagne ou d'altitude par la force des choses à promouvoir un projet et à en décrocher les autorisations.

Si votre syndic a déjà sans doute signé des dizaines de contrats qui ne doivent pas sortir des tiroirs, celui-ci est plus délicat. Il donne des arguments en or aux opposants aux hélices. Il leur permet de semer le doute, et de remettre une sacrée pincée de soufre sur l'autel de l'autonomie et de la neutralité communale.

Car c'est bien de ça qu'il s'agit. Dans les faits, l'Exécutif, qu'il soit d'un patelin de cent âmes ou d'une capitale dotée de Services industriels, constitue l'autorité de recours, celle qui va valider un plan, lever les oppositions, et trancher en faveur du bien commun. Un rôle à la fois de juge, d'autorité de proximité et de moteur de développement. Ce mélange des genres avait éclaté au grand jour, avec ce rocambolesque deuxième vote de La Praz en 2018. Après un premier refus des éoliennes du Mollendruz, le Conseil général «mal informé», disait la syndique, avait été convoqué une deuxième fois. Ah, et on ne parle pas du nombre de cas où le syndic, le municipal ou l'élu est prié de se récuser parce que déjà lié par un contrat privé, son champ étant visé par une hélice et des indemnités annuelles.

Il y a certes le risque qui repose sur les épaules du seul entrepreneur, qui prospecte, étudie, finance sans garanties assurées. Il y a toujours le risque de voir un gisement venteux partir à la concurrence. C'est le modèle que notre Canton a choisi pour changer notre production d'énergie.

Mais parce que les éoliennes fascinent, dérangent, inquiètent, impatientent, et parce qu'elles dépassent tout bonnement en taille et en moyens les infrastructures qu'une commune a jamais eu à héberger sur son territoire, elles ne sont pas, comme l'estiment certains édiles, des projets comme les autres.

La transition énergétique est un enjeu trop important pour s'autoriser ce genre d'exercice, dans lequel s'engouffre le doute à défaut du vent. Pour notre démocratie locale, la transparence doit être totale. Page 3